



Profession de foi 2020 de la liste SNPTES

NOS ENGAGEMENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA ComUE SERONT :

LA DEFENSE DES PERSONNELS

Les personnels statutaires, contractuels, enseignants, chercheurs et les étudiants doivent être au cœur des préoccupations de la ComUE, ils assurent la vie des établissements et sont confrontés à un avenir incertain. Leurs implications constituent la force vive des établissements et contribuent au rayonnement de l'université de Toulouse. Il faut instaurer entre les différents établissements membres et la ComUE, un protocole d'accord RH garantissant les missions, métiers et statuts des personnels au regard de leurs établissements de rattachement.

PORTER LA PAROLE DES AGENTS

Il faut que votre parole soit écoutée au plus haut niveau et pas seulement entendue. Nos élu-e-s joueront un rôle actif dans le conseil d'administration pour défendre tous les personnels BIATSS des établissements d'enseignement supérieur de Midi Pyrénées. Ils s'engagent à faire vivre la démocratie, chacun doit apporter sa contribution aux changements. La concertation est la règle de base pour le lancement des projets.

Nous organiserons des réunions d'informations, des rencontres afin d'être en accord avec vos préoccupations et vos attentes. La proximité et les échanges dans le respect des opinions de chacun sont un rouage essentiel pour assurer un dialogue constructif avec vos élu-e-s.

AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Pour une vraie politique de qualité de vie au travail, il est nécessaire d'être vigilant sur le bien-être au travail. Il faut une mise en œuvre des plans de préventions des risques psychosociaux dans tous les établissements de la COMUE et réaliser un bilan annuel. Il y a une forte attente de tous pour que les situations changent. Toutes les réorganisations doivent être soumises au CHSCT et au futur comité avant décision, une analyse détaillée des risques psychosociaux doit être incluse ainsi que les actions prévues. Chaque établissement devra valider une charte de bien-être au travail. Il faut que les contractuels soient traités sur le même pied d'égalité concernant les primes à mission identique. Chaque agent doit avoir connaissances de ses droits, il faut une communication efficace au plus près des services. On ne peut pas se contenter des informations des sites web incomplets et périmés.

SAUVEGARDE DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC ET DES STATUTS

Contre une politique conduisant à terme à la privatisation et une sélection sociale des étudiants. La baisse des recrutements et le gel des postes ne sont pas acceptables pour assurer l'avenir des futures générations. Demain ne se construit pas avec de la précarité. Notre vigilance sera renforcée sur les politiques des mutualisations régionales et nationales. Elles ne doivent pas aboutir à des pertes d'emploi ou des carrières dévalorisées par la disparition du savoir-faire et des métiers. Utilisons les compétences internes et motivons les agents à s'investir pour tous par une politique de primes ambitieuses. Renforcer les moyens pour une formation pour tous, adaptée à l'évolution des techniques et des métiers.

UN ENSEIGNEMENT ACCESSIBLE A TOUS

Contre la hausse des frais de scolarité, la monétisation des études de l'enseignement supérieur est une tendance que certains souhaitent développer dans un modèle libéral. Comment trouver le temps d'étudier et de travailler pour financer ces mêmes études sans compromettre son avenir ? La sélection sociale ne doit pas s'imposer. Est-il concevable qu'un jeune diplômé s'engage dans sa vie professionnelle en commençant par rembourser son lourd crédit étudiant pendant plusieurs années ?

POURQUOI LE SNPTES MERITE VOTRE CONFIANCE ?

Le SNPTES, créé en 1953, représente et défend les intérêts individuels et collectifs des personnels dans les établissements et services relevant des ministères chargés de :

L'éducation nationale,

L'enseignement supérieur et de la recherche,

La jeunesse et des sports.

Le SNPTES a fait de l'accès au statut de fonctionnaire pour tous les personnels la priorité de son action dans sa lutte contre la précarisation de l'emploi ; ce statut étant pour les personnels le seul garant de leur indépendance.

À l'origine, ouvert aux seuls personnels techniques, le SNPTES a ensuite étendu son champ d'action à l'ensemble des acteurs de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Secteur	Rang	Nom	Prénom	Grade	Etablissement
1	1	PIERA	Patrick	IGE	IEP SciencesPO Toulouse
1	2	FRAIZ-CITERICI	Hélène	IGE	Université Toulouse 1 Capitole
2	1	JEUNIER	Benoît	IGR	INSPE Toulouse Occitanie Pyrénées
2	2	FANECH-ROUX	Elisabeth	ADJENES	Université Toulouse 2 Jean Jaurès
3	1	HELIES	Olivier	IGR	Université Toulouse 3 Paul Sabatier
3	2	RESSAULT	Hélène	IGE	Université Toulouse 3 Paul Sabatier
4	1	NICOLAS	Charles	IGR	Toulouse INP
4	2	BENAMA	Nacera	IGE	INU Champolion Albi
5	1	KHASHIMOVA	Shamsiya	IGE	Comue UFTMIP
5	2	SONNENDRUCKER	Christophe	IGE	Comue UFTMIP

Ceci n'est pas un bulletin de vote



Education nationale - Enseignement supérieur - Recherche
Culture - Jeunesse et sports

SNPTES - 18, rue Chevreur - 94600 Choisy-le-Roi - Tél. : 01 48 84 08 62
Courriel : secretariat@snptes.org - Site web : <http://www.snptes.fr>

